

Ville de Schiltigheim Service Éducation Année Scolaire 2024 - 2025

Inscription dans une école publique de Schiltigheim

Ξ	Maternelle: Petits □ Moyens □ Grands □ Elémentaire: CP □ CE1 □ Cl		CP □ CE1 □ CE2 □ CM1 □ CM2 □	
sch	Classe – de 3 ans Ecole Victor HUGO □	Classe – de 3 ans Ecole J. BAKER □	Classe – de 3 ans Ecole Rosa PARKS □	
ENFANT: Nom: Prénom:				
	Né(e) le :	A:	□ masculin □ féminin	
	Cède les droits d'image et de la voix de mon enfant sur tous les supports de communication de la ville : OUI NON			
PARFNT	1: Nom:			
171112111	Adresse:			
	CP : Commune :			
	Tél dom. :			
	Courriel (OBLIGATOIRE pour les incription			
	Profession :			
	Nom et adresse de l'employeur :			
	Accord pour l'utilisation de votre	email (envoi d'informations relatives a	ux mouvements de grèves, aux ouvertures	
	d'inscriptions etc)	OUI	□ NON	
PARENT	2: Nom:			
	Adresse:			
	CP :			
	Tél dom. :			
	Courriel (OBLIGATOIRE pour les incriptions périscolaires) :			
	Nom et adresse de l'employeur :			
	Accord pour l'utilisation de votre email (envoi d'informations relatives aux mouvements de grèves, aux ouvertures			
	d'inscriptions etc)	OUI	□ NON	
	Situa	ation familiale des parent	s :	
Marié □ Divorcé □ Séparé □ Monoparentale □ Vie Maritale□				
	En cas de séparation ou de divorce, veuillez préciser qui a la garde de l'enfant			
Père □ Mère □ Garde alternée □ Autre □ Précisez :				
ATTENTION L'INSCRIPTION SCOLAIRE N'OUVRIRA LES DROITS AUX INSCRIPTIONS EN PÉRISCOLAIRE QU'À CONDITION D'AVOIR RENSEIGNÉ UNE ADRESSE EMAIL				
Pièces originales à joindre au dossier :				
Livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant, (dans le cas où l'enfant serait né à l'étranger, merci de fournir un acte traduit par un traducteur assermenté); à défaut, une attestation sur l'honneur au sens de l'article D.131-3-1 du Code de l'Education.				
derr	nière notification de la CAF.	_	az ou bail de location ou quittance de loyer ou	
► En c	cas de séparation ou divorce du père et de la E N G A	n mère : un jugement ou une conventio GEMENT DES PAREN		
	ır l'honneur l'exactitude des renseignements notés e sa scolarité.	ci-dessus et m'engage à signaler à la Ville de	Schiltigheim tout changement dans la situation de l'enfant	
ll est rappelé que l'usager qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un document administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt les peines prévues aux articles L. 433-19 et L. 441-7 du code pénal. Si ces manœuvres ont pour objet de conduire ou ont conduit à l'attribution d'un droit usurpé, les peines encourues sont celles prévues aux articles L. 313-1 et L. 313-3 du code pénal pour escroquerie ou tentative d'escroquerie. En application de la loi du 06/01/1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous êtes informés que : ✓ Les réponses au présent questionnaire sont obligatoires conformément à la circulaire n° 91-220 de l'Education Nationale en vue de la scolarisation des enfants. ✓ Les seuls destinataires de ces informations sont les services concernés de la Ville de Schiltigheim, de l'Education Nationale et de la Recette des Finances. ✓ Vous êtes habilités à obtenir communication des informations nominatives recueillies et d'en demander toutes rectifications.				
				« Lu et ap
Père :		Mère :	Tuteur Légal :	